



Consignes sanitaires au 14 mars 2022

Depuis le lundi 14 mars 2022, le masque n'est plus obligatoire dans les églises.

Cet allègement, tout en étant le bienvenu, ne dispense pas de veiller à certaines précautions de bon sens, en particulier vis à vis des personnes les plus fragiles (distance raisonnable, désinfection des mains...).

Continuons de veiller les uns sur les autres !

p.Vincent+